

 <p>MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE</p>	<p>PROCEDURE RELATIVE A L'INSCRIPTION D'UNE HYPOTHEQUE MARITIME</p>	 <p>DIRECTION DE LA MARINE MARCHANDE</p>
		<p>Page 1 sur 1</p>

1. Objet :

Cette procédure décrit les pièces nécessaires pour toute demande d'inscription d'hypothèque maritime, et constituant le dossier à adresser au Conservateur des Hypothèques Maritimes pour avoir cette inscription.

2. Pièce constituant le dossier susvisé

Pour une inscription hypothécaire, Le requérant présente au conservateur des hypothèques maritimes un dossier d'inscription d'hypothèque maritime constitué des Pièces suivantes:

- ✓ Formulaire de demande d'inscription d'hypothèque maritime adressée au conservateur des hypothèques maritimes (**à télécharger**) ;
- ✓ Contrat constitutif d'Hypothèque (original) signé, légalisé et enregistré (Entre les parties) ;
- ✓ Dossier Juridique (Pouvoirs, statut, P.V de la dernière assemblée Générale constitutive, P.V de la délibération du conseil d'Administration) (légalisé et enregistré) ;
- ✓ Certificat de dépôt des documents constitutifs (secrétariat-greffe du tribunal) ;
- ✓ Déclaration d'inscription à la patente ;
- ✓ Certificat d'inscription au registre du commerce ;
- ✓ Insertion de la constitution de ladite société au Bulletin Officiel ou dans un quotidien d'annonce légal ;
- ✓ Formulaire de bordereau aux fins des hypothèques maritimes (à remplir deux au minimum) (**à télécharger**) ;
- ✓ Original de l'Acte de nationalité du navire ;
- ✓ Un chèque de 1‰ (un pour mille) du montant de la créance au nom de Mr. le Conservateur des Hypothèques Maritimes de Casablanca.